



**VILLE DE SEPT-ÎLES**

## **Audiences publiques**

### **Réserve aquatique projetée de la rivière Moisie**

Mémoire présenté par la

Ville de Sept-Îles

au

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Avril 2005

## **TABLE DES MATIÈRES**

TABLE DES MATIÈRES .....	ii
INTRODUCTION .....	1
UN APPORT IMPORTANT À LA QUALITÉ DE VIE ET À L'ÉCONOMIE .....	2
UNE RIVIÈRE PATRIMONIALE À PRÉSERVER.....	4
RECOMMANDATIONS.....	8
CONCLUSION.....	10

## **INTRODUCTION**

La ville de Sept-Îles fait partie de la municipalité régionale de comté (MRC) de Sept-Rivières, sur la Côte-Nord. Bordée au nord par le plateau laurentien, à l'ouest par le secteur de Gallix et à l'est par celui de Moisie, son territoire s'étend sur 2 182 km<sup>2</sup> face au golfe Saint-Laurent. La ville longe une baie de 45 km<sup>2</sup>, dont l'entrée est protégée par un rempart naturel constitué des sept îles qui lui ont donné son nom.

Sept-Îles compte près de 26 000 habitants. Le territoire municipal côtoie celui de la communauté innue de Uashat Mak Mani-Utenam qui compte quelque 3 500 résidents. La ville de Sept-Îles allie les services et les infrastructures dignes d'un centre urbain régional de premier plan ainsi qu'un accès privilégié au grand air et à la nature. Les employeurs les plus importants sont l'Aluminerie Alouette, la Compagnie minière IOC, le Centre hospitalier régional de Sept-Îles, Mines Wabush ainsi que la Ville de Sept-Îles.

La rivière Moisie est comprise dans le territoire des MRC de Caniapiscau, dans son cours supérieur, et de Sept-Rivières, dans son cours inférieur. Elle prend sa source dans le lac Ménistouc et se déverse dans le fleuve Saint-Laurent à la hauteur du secteur Moisie de la ville de Sept-Îles, après une course de 363 km. La Moisie est une rivière à saumon de renommée internationale et un intérêt patrimonial lui est conféré grâce à son utilisation traditionnelle par les Innus, les paysages grandioses et bien préservés qu'elle traverse et le peu d'interventions dont elle a été l'objet. Son parcours est parsemé de chutes et de rapides et comporte des habitats propices à plusieurs espèces d'intérêt dont l'aigle royal et le caribou des bois.

Les membres du conseil municipal de Sept-Îles considèrent d'une grande importance leur participation au processus de consultation permettant de faire valoir leur point de vue sur la protection de la rivière Moisie, ce joyau du patrimoine québécois. Cette rivière faisant partie du paysage de la ville de Sept-Îles et considérant ses retombées économiques dans le milieu, il était impératif pour les élus sept-îliens de prendre une part active à cette consultation publique.

Dans un premier temps, l'apport de cette rivière à la qualité de vie et à l'économie de la région est démontré. La section suivante traite de l'importance de préserver la rivière Moisie. Le mémoire illustre ensuite l'urgence de protéger la ressource saumon par la création d'une réserve aquatique. Les recommandations du conseil municipal de Sept-Îles sont enfin présentées.

## **UN APPORT IMPORTANT À LA QUALITÉ DE VIE ET À L'ÉCONOMIE**

La conservation à l'état naturel d'une rivière du calibre de la Moisie est un plus pour une ville comme Sept-Îles dans l'optique où ses citoyens, de même que les visiteurs, peuvent pratiquer des activités récréatives et de villégiature telles que la pêche et le canot sur un cours d'eau peu affecté par l'activité humaine, ce qui est de plus en plus rare.

La protection de la rivière Moisie proposée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs contribuera à consolider et à accroître l'offre d'activités écotouristiques. L'écotourisme et le tourisme d'aventure ne cessent de gagner en popularité et sont devenus des activités en forte croissance partout dans le monde. L'intérêt marqué pour l'écotourisme et le tourisme d'aventure incite même des pourvoies et des gestionnaires de ZEC et de réserves fauniques à diversifier leurs activités en développant des produits davantage axés sur la nature.

**Cependant, la réserve projetée exclut une portion de quelque 30 km à partir du golfe Saint-Laurent. Pourtant, l'accès à cette partie de la rivière est facilitée par la présence d'un secteur urbanisé, d'une ZEC et d'infrastructures d'accueil favorisant la pratique d'activités écotouristiques. À titre de porte d'entrée de la rivière, il serait donc souhaitable que la protection de la Moisie soit augmentée afin d'inclure cette portion.**

Selon les statistiques de 2000 de la Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ), les activités récréatives liées à la faune et à la nature occupent une place de choix dans la vie des Nord-Côtiers. Plus de 47 700 personnes de 15 ans et plus démontrent un intérêt pour la pêche sportive, plus de 27 000 pour la chasse sportive et plus de 37 600 pratiquent des activités de plein air. Plus de la moitié des jours de loisir des résidents de la région sont liés à la faune et à la nature et 86 % des jours de pêche des Nord-Côtiers se passent sur la Côte-Nord. De plus, les adeptes d'activités de plein air dépensent 860 \$ par année pour ces activités, au deuxième rang derrière le Saguenay-Lac-Saint-Jean pour les dépenses les plus élevées. Les pêcheurs dépensent pour leur part 1 600 \$ par an, au troisième rang au Québec, ce qui surpasse la moyenne provinciale de 1 287 \$.

C'est sans compter les nombreux visiteurs qui viennent pratiquer des activités leur permettant ce contact privilégié avec la nature et la faune. Des données de Tourisme Québec datant de la fin des années 1990 ont d'ailleurs révélé que l'achalandage au Québec associé au produit « aventure-plein air » était composé à d'Américains dans une proportion de 23 % et visiteurs de pays autres que le Canada et les États-Unis dans une proportion de 25 %.

Sur le territoire de l'Association touristique régionale (ATR) de Duplessis, qui couvre le territoire de Pointe-aux-Anglais à Blanc-Sablon, incluant la MRC de Caniapiscau au nord, plus de 195 000 touristes ont dépensé quelque 60 millions \$ en 2003.<sup>1</sup> Selon l'évaluation de l'ATR, environ 35 % des touristes viendrait dans la région pour des activités reliées à la nature.

L'apport économique de la rivière Moisie est indéniable puisqu'elle génère des retombées annuelles de 2 millions \$ et des centaines d'emplois directs et indirects. À titre d'exemple, les pourvoiries génèrent à elles seules 150 emplois directs.

### **Développement durable**

Les activités récréotouristiques génèrent des retombées récurrentes contrairement à des activités industrielles telles que l'exploitation forestière qui demeurent ponctuelles. Dans une optique de développement durable, les activités de chasse et pêche, d'écotourisme et les activités traditionnelles autochtones sont à privilégier aux abords de la rivière Moisie qui recèle un écosystème exceptionnel et qui est une des plus belles rivières à saumon au monde.

**Les élus municipaux de Sept-Îles considèrent que tout développement touchant le bassin versant de la rivière Moisie doit s'articuler autour des activités de chasse et pêche, de l'écotourisme, et des activités traditionnelles autochtones.**

---

<sup>1</sup> Données de Tourisme Québec (2003).

## **UNE RIVIÈRE PATRIMONIALE À PRÉSERVER**

La rivière Moisie est un joyau national à protéger en raison principalement de trois éléments majeurs : son patrimoine historique, sa ressource saumon et la qualité de son eau, peu altérée, jusqu'à présent par des interventions humaines.

Les membres du conseil municipal de Sept-Îles sont en accord avec le fait de protéger cette rivière d'intérêt patrimonial qui a été et demeure un lieu propice aux activités de loisirs et aux activités traditionnelles autochtones. Témoin privilégié de l'histoire et de la culture des Premières Nations, la Mishtashipu (Moisie en Innu), traverse des paysages grandioses et bien préservés puisqu'ils n'ont fait l'objet que de peu d'interventions humaines, ce qui en fait un lieu unique. Pour le peuple innu, la rivière Moisie est, depuis des milliers d'années, une voie navigable donnant accès aux territoires de chasse et de pêche.

Le cas de la Moisie est quasi unique au Québec puisqu'elle est l'une des plus importantes rivières à saumon du monde. Les saumons de la Moisie se distinguent à leur poids moyen élevé (environ 7 kg) et par le fait qu'au cours de leur vie, ils viennent frayer plusieurs fois, et non une seule, dans la rivière Moisie et ce, dans bien des cas, après avoir passé plusieurs années en mer. Cette ressource attire, chaque année, des pêcheurs sportifs qui y récoltent de 1 000 à 1 500 saumons pour un effort de pêche de 6 500 jours.

Cette rivière se caractérise également par la qualité de son eau. Le peu d'aménagements réalisés sur son parcours lui confère des composantes qui varient au cours d'une année selon un cycle qui évoque une « respiration naturelle ». La Moisie est ainsi devenue une véritable référence au Québec en matière de qualité de l'eau pour tous les autres cours d'eau de la province situés sur le Bouclier canadien.

**Pour les élus de la Ville de Sept-Îles, il faut préserver les atouts de ce trésor patrimonial qu'est la rivière Moisie et qui passe inexorablement par la création d'une réserve aquatique.**

## **L'IMPORTANCE DE PROTÉGER LE SAUMON**

Depuis quelques décennies, les stocks de saumon atlantique sont en déclin partout dans le monde et le Québec, incluant la rivière Moisie, n'échappe pas à cette tendance. Certaines estimations indiquent en effet que le nombre de saumons atlantiques de la Moisie aurait chuté de 65 à 70 % depuis 15 ans, ce qui se reflète aussi sur la tendance du succès de pêche qui est à la baisse.

Des études sont menées pour tenter d'expliquer les causes de cette diminution et divers facteurs sont invoqués, entre autres, la modification ou la destruction des rives, la modification de l'écoulement des eaux, la construction de barrages et l'exploitation forestière aux abords des rivières à saumon et de leurs tributaires.

Il apparaît évident que les activités forestières ont un impact sur les habitats des salmonidés. Des travaux de recherche menés sur la rivière Grande Cascapédia, en Gaspésie, ont révélé la présence d'une concentration accrue de sédiments fins dans les cours d'eau drainant les parterres de coupe. Ces particules fines sont susceptibles de dégrader le substrat de fraie du saumon. Les interventions forestières peuvent également diminuer le nombre d'organismes invertébrés au fond de l'eau qui font partie du régime alimentaire des jeunes salmonidés.

À l'égard de la réserve projetée de la rivière Moisie, des compagnies forestières ont avancé être disposées à faire une coupe à 50 %, ce qui, selon plusieurs experts, ne permettrait aucunement de limiter les impacts sur la rivière et le saumon. Les sols et la végétation le long des rivières jouent un rôle important dans la protection et la conservation de l'habitat du saumon. La végétation alimente l'écosystème de la rivière et le protège en stabilisant les rives et en limitant son envasement et les risques d'érosion, un phénomène nuisible à la survie du saumon en raison des impacts possibles sur les frayères.

La modification de l'écoulement des eaux ou sa déviation de même que la construction de barrages a aussi un impact sur les populations de saumon. Au milieu des années 1990, un groupe de travail a été mandaté par le Comité fédéral/provincial sur la biologie du saumon de la rivière Moisie pour évaluer les prélèvements de saumon dans la rivière. Cette étude avait, entre autres, pour objectif d'évaluer l'impact du détournement des rivières Carheil et aux Pékans sur

les salmonidés de la Moisie, qui faisait initialement partie du projet hydroélectrique de la Sainte-Marguerite-3.

Les données recueillies ont révélé qu'un tel détournement entraînerait une saison de pêche écourtée de trois jours dans les secteurs situés dans la partie aval de la rivière Moisie. Pour les secteurs en amont, une diminution de deux ou trois jours était anticipée. Selon les chercheurs, il est difficile d'instaurer des mesures d'atténuations garantissant aux exploitants un niveau de prélèvements comparable à la situation avant le détournement. Le projet de dériver ces deux affluents de la rivière Moisie a finalement été abandonné après que le BAPE l'eut jugé injustifié sur le plan économique.

Puisque le saumon a besoin d'un débit régulier afin de l'amener en aval des rivières et le guider en amont pour sa reproduction, toute modification du débit ou du niveau d'eau peut le désorienter et augmenter la durée de sa migration. Ainsi, lors d'une arrivée tardive dans l'estuaire, les conditions environnementales peuvent s'avérer moins favorables et affecter la survie du saumon.

La réserve aquatique projetée exclut une portion de la rivière Moisie d'environ 30 km à partir du golfe Saint-Laurent ainsi que ses tributaires. Pourtant, la sauvegarde de la ressource saumon doit passer par une protection complète de toute la rivière et des ses tributaires. En effet, selon un raisonnement logique, pour frayer les saumons doivent circuler sur les 30 premiers km de la rivière à partir du golfe et plusieurs tributaires de la Moisie sont d'importants sites de fraie pour le saumon, notamment la rivière à la Truite, la rivière Nipissis et la rivière Ouapetec. Ainsi, toute activité industrielle, à proximité de la rivière Moisie ou de ses tributaires, est susceptible d'engendrer des impacts nuisibles pour la ressource saumon.

Sur les 30 premiers km de rivière, la Compagnie minière IOC exploite un chemin de fer qui longe la rivière Moisie avant de suivre le cours de la rivière Nipissis et de la rivière Wacouno. La création de la réserve aquatique devra obligatoirement inclure une servitude pour permettre le maintien des activités ferroviaires sur ce territoire. Barrière physique entre l'est et l'ouest du territoire, d'autres servitudes sont également à prévoir pour le passage d'infrastructures linéaires (pipeline, ligne de transport, etc.) présentes ou futures résultant de l'exploitation de ressources naturelles à l'extérieur des limites de la réserve aquatique.



**Pour les membres du conseil municipal de Sept-Îles, il est clairement démontré que l'habitat du saumon doit être protégé. La création de la réserve aquatique de la rivière Moisie, interdisant toute exploitation forestière et hydroélectrique de même que l'exploration et l'exploitation minière, gazière et pétrolière est donc pleinement justifiée.**

## **RECOMMANDATIONS**

À l'égard du territoire faisant partie de la réserve aquatique de la rivière Moisie, le conseil municipal de Sept-Îles propose les ajouts suivants à l'aire proposée :

- **inclure la partie aval de la rivière Moisie, soit jusqu'à l'estuaire de la rivière (golfe Saint-Laurent);**
- **inclure le bassin versant de la rivière à la Truite;**
- **inclure le bassin versant de la rivière Ouapatec;**
- **réglementer les opérations forestières à l'intérieur des bassins versants des autres tributaires de la rivière Moisie.**
- **Concéder des servitudes pour le passage d'infrastructures linéaires présentes ou futures (chemins de fer, ligne de transport, pipeline, etc.)**

### **Mesures de gestion**

Le conseil municipal de la Ville de Sept-Îles est d'avis que les activités industrielles suivantes doivent être interdites en vertu de la création de la réserve aquatique de la rivière Moisie :

- l'exploitation forestière;
- l'exploitation hydroélectrique;
- l'exploration et l'exploitation minière, gazière et pétrolière.

### **La création de cette réserve aquatique permettra seulement les activités suivantes :**

- les activités récréatives telles que la pêche, la chasse, le canot, la randonnée;
- le piégeage;
- la villégiature déjà existante;
- les activités traditionnelles autochtones.

Le conseil municipal de la Ville de Sept-Îles est en accord avec les mesures de conservation de la ressource saumon proposées :

- remise à l'eau obligatoire des saumons capturés à la pêche sportive;

- limitation du nombre de saumons remis à l'eau quotidiennement à trois;
- promotion de pratiques de pêche permettant un taux de survie maximal des individus remis à l'eau suite à une capture;
- amélioration des connaissances sur le saumon atlantique et sur l'activité de pêche sportive au sein de la réserve aquatique de la rivière Moisie.

Cependant, pour limiter les impacts sur la pêche sportive, le conseil municipal recommande que la remise à l'eau obligatoire des saumons capturés s'applique de façon graduelle, soit sur un horizon de 5 à 10 ans.

### **Cadre de gestion**

**Contrairement à la proposition du Ministère, le conseil municipal de la Ville de Sept-Îles privilégie la création d'un seul conseil de conservation et de mise en valeur (CCMV), pour ainsi faciliter l'arrimage et les communications entre les parties prenantes.**

## **CONCLUSION**

Le conseil municipal reconnaît la grande importance de conserver pour les générations futures les richesses naturelles de notre territoire. La création de la réserve aquatique de la rivière Moisie permettra de contribuer à l'équilibre écologique de la planète, tout en protégeant le patrimoine québécois. La mise en valeur de ce territoire et la promotion d'activités récréotouristiques permettront de maintenir, voire d'augmenter, l'apport de la rivière Moisie à notre économie régionale.

Merci de votre écoute.

## BIBLIOGRAPHIE

### Documents consultés

BOURGEOIS G. et THERRIEN J. *Fish passage at small hydro sites*. Rapport de GENIVAR pour CANMET Energy Technology Centre (Ottawa). 2000.

GENIVAR. *Aménagement hydroélectrique Sainte-Marguerite-3 - Suivi de la population de saumon atlantique de la rivière Moisie en 1998*. 1999.

GOUIN HÉLÈNE, MORISSET JEAN et JEAN-LOUIS VERRETTE. *Rapport du groupe de travail sur les prélèvements de saumon dans la rivière Moisie*. 1996.

INNUVELLE. *Début de la première partie des audiences publiques*. Mai 2005.

LE DEVOIR. *Québec protège la Moisie et l'Ashuapmushuan*. 9 février 2003.

LE NORD-EST. *Des aires protégées pour les générations futures*. 11 mai 2005.

LE SOLEIL. *Au secours de la forêt boréale*. 5 août 2003.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS. *Impacts des pratiques forestières sur les habitats à salmonidés du bassin versant de la rivière Grande Cascapédia*. 2001.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET PARCS. *La réserve aquatique projetée de la rivière Moisie*. 2005.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET PARCS. *Réserve aquatique projetée de la rivière Moisie, réserve de biodiversité des lacs Pasteur, Gensart et Bright Sand - Présentation des projets*. 2005.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET PARCS. *Réserve aquatique projetée de la rivière Moisie - Plan de conservation*. 2003

PARCS CANADA. *Endroits exceptionnels : Éco-leçons tirées des parcs nationaux du Canada atlantique - Feuilles d'information : Le saumon de l'Atlantique*. 2003.

TOURISME QUÉBEC. *Le tourisme au Québec en bref – 2003*. 2004.

TOURISME QUÉBEC. *L'écotourisme, un atout pour la nature et les cultures!* 2003.

TOURISME QUÉBEC. *Nature et tourisme : l'écotourisme au Québec en 2002*. 2002.

**Sites Internet consultés**

[www.asf.ca](http://www.asf.ca)

[www.aventure-ecotourisme.qc.ca](http://www.aventure-ecotourisme.qc.ca)

[www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca)

[www.bonjourquebec.com](http://www.bonjourquebec.com)

[www.borealcanada.org](http://www.borealcanada.org)

[www.canot-kayak.qc.ca](http://www.canot-kayak.qc.ca)

[www.cotenord.gouv.qc.ca](http://www.cotenord.gouv.qc.ca)

[www.cpaws.org](http://www.cpaws.org)

[www.eausecours.org](http://www.eausecours.org)

[www.ecoroute.uqcn.qc.ca](http://www.ecoroute.uqcn.qc.ca)

[www.especesnordiques.com](http://www.especesnordiques.com)

[www.fapaq.gouv.qc.ca](http://www.fapaq.gouv.qc.ca)

[www.fondationdelafaune.qc.ca](http://www.fondationdelafaune.qc.ca)

[www.fondation-rivieres.org](http://www.fondation-rivieres.org)

[www.fpq.com](http://www.fpq.com)

[www.hydroquebec.com](http://www.hydroquebec.com)

[www.menv.gouv.qc.ca](http://www.menv.gouv.qc.ca)

[www.mdeie.gouv.qc.ca](http://www.mdeie.gouv.qc.ca)

[www.pac.dfo-mpo.gc.ca](http://www.pac.dfo-mpo.gc.ca)

[www.pc.gc.ca](http://www.pc.gc.ca)

[www.saumon-fqsa.qc.ca](http://www.saumon-fqsa.qc.ca)

[www.saumonquebec.com](http://www.saumonquebec.com)

[www.sepaq.com](http://www.sepaq.com)

[www.snapqc.org](http://www.snapqc.org)

[www.ville.sept-iles.qc.ca](http://www.ville.sept-iles.qc.ca)